

REPUBLIQUE FRANCAISE
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY

La présidente du tribunal administratif de Nancy

Vu le code de justice administrative, et notamment son article R. 226-5 ;

DECIDE

Article unique : Sont désignés pour exécuter les actes de procédure et assurer le greffe des audiences, les agents de greffe suivants :

- Mme Christine BARRET
- Mme Marjorie BOURGAUX
- Mme Isabelle CLAUDON
- Mme Ghislaine DIDIER
- Mme Neriman DURMUS
- Mme Patricia GHYLLEBERT
- M. Philippe LEPAGE
- Mme Fabienne LEVAUDEL
- Mme Catherine LORANCHET
- Mme Aurélie MATHIEU
- Mme Lucie REMOND
- M. Frédéric RICHARD
- M. Lionel THOMAS
- Mme Elise VALDENNAIRE

Fait à NANCY, le 1^{er} mars 2025

La présidente,


Véronique Ghisu-Deparis